



2022-57

**EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE de BLAVOZY**

Nombre de membres :
En exercice : 19
Présents : 15
Votants : 19

L'an deux mil vingt-deux, le 20 mai à 18 heures 45.
Le Conseil Municipal de la Commune de BLAVOZY
dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de M. PAILLON Franck, maire.

Date de la convocation : 16/05/2022

Présents : Franck PAILLON, Christine SIMON, Danièle VALLERY,
Michel BEGON, Serge ABOULIN, Laetitia PRADINES
Christian GIRARD, Christiane PAUZON, Gilles AUDRAS,
Bernadette PELISSIER, Raymonde HABOUZIT,
Patrice LHOSTE, Denis CLAMENS, Roland SEUX, Sébastien GAGNE,

Excusés :

Thierry SOLEILHAC qui a donné procuration à Roland SEUX
Valérie GAGNE qui a donné procuration à Christine SIMON
Anne-Marie TORE qui a donné procuration à Danièle VALLERY
Sabine JOUVHOMME qui a donné procuration à Laetitia PRADINES

OBJET : AVENANT MARCHÉ LOT 1 TERRASSEMENT COMPLEXE SPORTIF PANASSAC

Monsieur le Maire rappelle la délibération 2021-52 du 28 mai 2021 attribuant le marché du lot 1 :
Terrassement-Vrd à l'entreprise MOULIN ZA du Rousset 43600 LES VILLETES (sans variante n°3), objet
du marché : Extension du complexe sportif de Panassac.

Ce marché doit faire l'objet d'un avenant pour les raisons suivantes :

- 1/ nécessité de procéder à l'empierrement de manière à livrer la plateforme dans de bonnes conditions (empierrement prévu initialement sur le lot 2),
- 2/ Purges supplémentaires à exécuter sur la partie remblai pour permettre d'obtenir la portance exigée, entraînant des essais de compactage supplémentaire
- 3/ plus-value sur la plateforme (fourniture et mise en œuvre d'une couche supplémentaire)
- 4/ plus-value sur grillage simple torsion (augmentation du diamètre du fil pour plus de solidité)
- 5/ fourniture de grillage simple torsion
- 6/ Nivellement et compactage du fond de forme.

Vu le code des marchés publics,

Vu le marché conclu et visé ci-avant

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité :

- CONCLU l'avenant suivant :

Objet du marché : extension du complexe sportif de Panassac

Lot 1 : Terrassement – VRD

Montant initial du marché : 321 684.50 € HT,

Montant de l'avenant sur la tranche ferme et les variantes imposées 1 et 2 : 47 843.00 € HT,

(Incidence financière : + 14.87 %)

Nouveau montant du marché public : 369 527.50 € HT.

- AUTORISE Monsieur le Maire à entreprendre toute démarche et signer tout document nécessaire à la concrétisation de ce dossier ;

- DIT que les crédits nécessaires sont inscrits au budget communal.

Le Maire,
Franck PAILLON

